



**COMPTE-RENDU DE LA
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE MONTREM
DU 16-05-2022 – 18 H 30**

Membres présents : BOUTON S – PAILLOT N - LAMY C – DESFARGES K - M – REMY MC – BROCHARD M – REY R – RANOUX J- CHASTANET M – GINTRAS E- SERRA D – DUBRUNFAUT M – PAGENOT M.

Absents excusés : ECLANCHER C – JABOT M

Mme JABOT Muriel a donné pouvoir à BOUTON Sylvie

Date de convocation : 12 mai 2022

1°) Approbation des procès-verbaux des séances des 14/03/2022 et 11/04/2022

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

2°- Virements de crédits (délibération 2022n°20)

Mme le Maire propose l'adoption de virements de crédits pour le budget logements sociaux (régularisation d'écritures exercice 2017) et pour le budget principal

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

3°) Travaux d'éclairage public – DMA Les Parrauds (délibération 2022n°21)

Mme le Maire expose le renforcement de la ligne électrique aux Parrauds (VC 205), qui rend nécessaire la rénovation de l'éclairage public de ce secteur. L'estimation de ces travaux par le SDE 24 se monte à 18.901,01 € HT, (22.681,21 €T.T.C.). Le SDE 24 prend en charge 45 % du montant HT et la TVA. La participation de la commune sera de 55 % du montant H.T, soit 10.395,55 €.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

4°) Amortissement travaux de remplacement de projecteurs – église de Montrem (délibération 2022n°22)

Madame la Maire expose la nécessité d'amortir les travaux sus-indiqués qui se sont élevés à 1920.07 €. Elle propose un amortissement sur 5 ans (de 2023 à 2027) : 384.01 € de 2023 à 2026 et 384.03 € en 2027.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

5°) Projets de transaction entre la Commune de MONTREM et M. LAMOTHE Jacques

Cession de M. LAMOTHE à la commune (délibération 2022n°23) :

Mme BOUTON rappelle le souhait de la collectivité d'une liaison douce reliant le futur lotissement des Parrauds au parking du centre de loisirs. Elle évoque l'accord de M. LAMOTHE Jacques de céder gratuitement à la commune une bande de 5 mètres de large pour réaliser ce projet (parcelle AC 704, d'une contenance de 207 m²). L'accord de l'assemblée délibérante est nécessaire pour réaliser cette transaction.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

Cession de la Commune à M. LAMOTHE Jacques :

Mme BOUTON fait part du souhait de M. LAMOTHE Jacques d'acquérir de la Commune, la parcelle AC 144, sise aux Parrauds acquise en 2009 des conjoints DESCHAMP pour un montant de 2625 €. Le conseil municipal se montre favorable à cette transaction, aux mêmes conditions financières.

6°) Projets d'aliénation (délibération 2022n°24)

Lieu-dit Chancenie :

Madame le Maire fait part de la requête de la famille DRIVET en vue de l'aliénation du chemin rural désaffecté bordant leur propriété à Chancenie. Les frais liés à cette procédure seront à la charge du pétitionnaire. Le conseil est invité à se prononcer sur ce projet.

Lieu-dit Montanceix :

Madame BOUTON évoque l'aliénation de fait sur le terrain d'une portion de chemin rural par deux propriétaires riverains. Il convient de régulariser juridiquement cette situation par la procédure d'aliénation. Les frais seront à la charge de la collectivité ; les futurs propriétaires régleront le prix de vente des deux parcelles qui seront aliénées.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

7°) Admissions en non-valeur (délibération 2022n°25)

Suite à la sollicitation du trésorier de la collectivité, le conseil municipal est sollicité pour admettre en non-valeur un montant de 243,83 € sur le budget principal, correspondant à des titres de recettes non honorés.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

8°) Demande de subvention FEC au Conseil Départemental pour le remplacement de la chaudière de la salle Jean Ferrat (délibération 2022n°26)

Madame le Maire indique la nécessité de procéder au remplacement de la chaudière de la salle Jean Ferrat, hors service. Elle propose de solliciter le Conseil Départemental dans le cadre du Fonds d'Équipement des Communes pour une subvention à hauteur de 50 % du montant HT du devis (5171,25 €), soit une somme de 2585,62 €.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

9°) Réintégration véhicule Citroën AX dans actif communal (délibération 2022n°27)

Madame BOUTON fait part de l'intention de la collectivité de récupérer dans l'actif communal le véhicule CITROËN AX, déclaré hors service par la CCIVS. Ce véhicule, transféré à la communauté de communes, en 2014, servait au transport des repas du restaurant scolaire au centre de loisirs, qui sont désormais livrés directement par la cuisine centrale de ST ASTIER. Ce véhicule, avec un faible kilométrage et moyennant des réparations sera utile aux services techniques communaux. Il est demandé à l'assemblée délibérante d'accepter la réintégration de ce véhicule dans l'actif communal.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

10°) Organisation des élections législatives du mois de juin

Mme BOUTON demande aux élus d'indiquer leur disponibilité pour les scrutins des 12 et 19 juin prochains.

Questions diverses

- Acquisition immeuble FAURIE (AD 456) : Madame BOUTON indique l'accord de M. FAURIE de céder à la Commune la petite maison jouxtant le bloc d'immeubles acquis par l'EPFNA. Une proposition de prix doit lui être soumise.
- Projet démolition : l'architecte continue de travailler sur le cahier des charges ; le projet d'acquisition ci-dessus en modifie le contenu : augmentation des travaux de démolition, diminution des travaux de consolidation (parcelle AD 456).
- Expertise dégâts maison FAURE : Attente des rapports d'expertise des assurances.

- Travaux provisoires de sécurisation : pas encore de réponse des entreprises contactées par la mairie et l'EPFNA.
- Possibilité de transférer le pouvoir de police spéciale du maire "Lutte contre les déchets sauvages" au président du SMD3 par arrêté municipal. Calendrier futures manifestations :
 - Festival de la vallée du vendredi 27 au dimanche 29 mai : espace des Parrauds
 - Ciné plein air : vendredi 15 juillet espace des Parrauds
 - Concert Douchapt blues : mercredi 20 juillet salle de la rivière
 - Été actif : gyrorando : mardi 26 juillet à 17 H
 - Inauguration salle tennis : samedi 10 septembre
 - Nouveaux arrivants : vendredi 9 septembre
 - Octobre Rose : dimanche 16 octobre
 - Repas des aînés : samedi 3 décembre
- Mise en place prochaine d'un portail pour la fermeture de l'espace pétanque du club
- Achat prochain de bancs publics dans différents espaces communaux

Séance levée à 20 H 05